

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 144

présenté par
M. Breton

ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 3, substituer au mot :

« trois »

le mot :

« quatre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.